



Écoles Européennes
Bureau du Secrétaire général

Unité pédagogique

Réf. : 2005-D-262-fr-4

Orig. : FR

PROGRAMME DE FRANÇAIS – LANGUE II

Approuvé par le Conseil supérieur des Ecoles européennes des 25, 26 & 27
avril 2005 à Luxembourg

Entrée en vigueur en septembre 2005

Chapitre 1 : Objectifs

1.1. Objectifs généraux:

Le cycle secondaire des Écoles européennes poursuit une double mission: assurer une formation de base grâce à l'enseignement d'un certain nombre de matières, encourager le développement personnel des élèves dans un contexte culturel élargi. La formation de base implique l'acquisition, pour chaque matière considérée, de connaissances et d'outils de compréhension, de savoirs et de savoir-faire. Quant au développement de l'éducation, en tant que distincte de l'instruction proprement dite, il s'opère dans toute une série de contextes d'ordre spirituel, moral, social et culturel. Il implique, de la part des élèves, une prise de conscience en matière de conduite personnelle et de comportement social, une compréhension de l'environnement qui est le leur aussi bien à l'école que dans la vie, et la construction de leur identité propre comme individus.

Ces deux missions, qui sont indispensables dans la pratique, s'appuient sur la prise en compte insistante et approfondies des réalités européennes, c'est à dire essentiellement sur la richesse des diverses cultures européennes. Cette prise en compte, l'expérience d'une vie véritablement menée en commun dans les Écoles devraient conduire les élèves à manifester dans leur comportement un profond respect pour les traditions qui caractérisent chaque nation européenne, tout en leur permettant de développer et de préserver leur identité propre.

1.2. Objectifs spécifiques :

L'apprentissage des langues est une spécificité des Écoles européennes et fait leur singularité : il offre des opportunités à la fois sur les plans éducatif, culturel et professionnel.

La place de la langue II est primordiale : elle fournit à l'élève les moyens d'appréhender la culture européenne, dans sa diversité.

De plus, dans le contexte des Écoles européennes, apprendre l'une des langues véhiculaires rend possible de suivre les cours de Sciences humaines en langue II à partir de la 3ème année.

Le cours de Français langue II a pour objectifs :

- De développer la capacité des élèves à communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit, à comprendre des messages écrits et oraux, de toute nature y compris littéraires et culturels.
- D'aider à s'appropriier d'autres langues.
- D'accéder à un enseignement d'histoire, de géographie et de sciences humaines dispensé en LII à haut niveau.

Et plus largement :

- De participer à élargir la communication et la compréhension entre sociétés de langues différentes.

Dans le choix des matériaux pédagogiques et dans l'organisation de la classe, le cours de langue II doit prendre en compte toutes les diversités nationales et culturelles.

1.3. Objectifs spécifiques par cycles :

Cycle 1 – 3 :

Ecouter – parler :

- Développer chez l'élève la compréhension de messages oraux de natures diverses et développer la capacité à s'exprimer à l'oral dans des situations variées.

Lire :

- Faire accéder progressivement l'élève à la compréhension de documents écrits de natures diverses.

Écrire :

- Faire produire à l'élève des messages écrits adaptés aux situations de communication.

Cycle 4 -5 :

En 4^{ème} :

Ecouter –parler :

- Comprendre un discours oral de plus en plus complexe.
- Développer la compréhension autonome d'un texte ou d'un message.
- Parler de façon plus structurée, avec un objectif précis, dans un discours de plus en plus élaboré.

Lire :

- Poursuivre l'acquisition de l'autonomie de l'élève dans la lecture des textes.
- Lire des textes de plus en plus longs et complexes et s'initier modestement à la lecture d'œuvres du patrimoine.
- S'initier à la lecture de textes argumentatifs simples

Ecrire :

- Produire des messages écrits adaptés à des situations de communication variées. ainsi que des textes plus complexes.

En 5^{ème} :

Ecouter - parler:

- Comprendre de plus en plus aisément un discours oral complexe
- Développer la compréhension autonome d'un texte entendu.
- Communiquer de façon pertinente en s'adaptant à la situation et en tenant compte de l'interlocuteur
- Développer un point de vue personnel.

Lire :

- Poursuivre l'acquisition de l'autonomie dans la lecture des textes.
- Lire des textes longs et complexes de tous types, mais de niveaux de difficulté adaptés.
- Poursuivre la lecture d'œuvres complètes avec une ouverture plus affirmée sur les œuvres patrimoniales.
- Consolider la lecture de textes argumentatifs (en repérant les arguments, les contre arguments, la thèse...)

Ecrire :

- Poursuivre et approfondir le travail de la classe de 4^{ème} en mettant l'accent sur la production de textes argumentatifs.
- Etre capable de mener une réflexion structurée sur un sujet donné en l'illustrant d'exemples pertinents.

Cycle 6 – 7 :

- Maîtriser la pratique de l'argumentation
- Développer une réflexion abstraite, critique et ouverte aux cultures européennes.
- Développer un commentaire qui prenne en compte les spécificités littéraires.

Les épreuves du baccalauréat prendront en compte ces critères à l'écrit comme à l'oral

« Les épreuves porteront en principe sur le programme de 7^{ème} année, tout en faisant appel aux connaissances antérieurement acquises, notamment en 6^{ème} année. »

Chapitre 2 : Contenus

Le contenu de ce programme est divisé en trois sections qui correspondent aux cycles d'études des Écoles européennes : le cycle 1- 3, le cycle 4 -5 et le cycle 6 - 7. Les finalités spécifiques et les compétences à acquérir sont ainsi listées par cycles. Les capacités demandées ou visées sont donc décrites séparément dans le détail mais on notera toutefois que la communication véritable au moyen d'une langue passe par la mise en œuvre simultanée de plusieurs de ces compétences.

Cycle 1, 2, 3

Dans ce cycle les contenus seront listés en fonction des compétences à acquérir pour chacun des domaines « Écouter », « Parler », « Lire » et « Écrire », et des outils de la langue à maîtriser. Les méthodes et pratiques de classe visant à les faire acquérir seront exposées dans le chapitre 3 de ce document.

Compétences à acquérir :

Écouter:

- Distinguer les différents phonèmes du français.
- Comprendre les consignes et les commentaires du professeur.
- Comprendre des messages variés (chansons, publicités, contes, supports vidéo).

Parler :

- Maîtriser les particularités phonétiques du français.
- S'exprimer de manière correcte et articulée en distinguant les différents registres de langue.
- Communiquer de façon spontanée ou dirigée.
- Prendre seul la parole devant la classe.

Lire :

- Lire des consignes écrites.
- Lire la presse pour la jeunesse et des bandes dessinées.
- Comprendre un texte court (explicatif, narratif ou descriptif).
- Lire une œuvre intégrale brève (conte, nouvelle, roman).
- Lire des affiches.

Ecrire :

- Recopier et prendre des notes en s'aidant du tableau.
- Rédiger des réponses à des questions de compréhension.
- Écrire un texte court en fonction d'un destinataire.

Outils de la langue :

Les acquis grammaticaux et lexicaux en L2 devront permettre aux élèves de mettre en œuvre d'une manière progressive les quatre capacités définies par le cadre européen commun de référence pour les langues : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale (interaction orale et expression individuelle) et expression écrite.

L'enrichissement grammatical et lexical ne se limitera pas aux exercices systématiques proposés dans les manuels, mais s'intégrera à toutes les activités de la classe de langue par l'utilisation de supports variés.

(Le document Annexe 1 « Acquis grammaticaux » est primordial. Il convient de s'y référer)

Cycle 4 – 5

Dans ce cycle les contenus seront listés en fonction des compétences à acquérir pour chacun des domaines « Écouter », « Parler », « Lire » et « Écrire ». Les outils de la langue à maîtriser sont listés en annexe 1.

En 4^{ème} :

Écouter :

- Les compétences acquises en classe de troisième seront approfondies.
- On incitera cependant les élèves à développer une compétence plus fine dans la compréhension d'un discours plus complexe, d'émissions de radio ou de chansons plus élaborées et le repérage de règles plus fines.
- On les mettra aussi face à des documents sonores plus longs.

Parler :

Les acquis des classes de première à troisième seront consolidés et les connaissances approfondies :

- Décrire un objet, un lieu ou une personne.
- Rapporter un événement, faire part d'un point de vue, justifier un choix,
- Prendre part à un dialogue.
- Résumer brièvement un livre, faire part d'un projet.
- Les compétences en argumentation seront peu à peu introduites : on incitera les élèves à exprimer leur opinion de manière plus détaillée, à prendre position de plus en plus clairement.

Lire :

- Comprendre une lettre rédigée en français courant.
- Comprendre des extraits narratifs, descriptifs, explicatifs et argumentatifs à travers des textes variés (contes, romans, récits de voyage, mémoires).
- Repérer les idées principales, la visée du texte, la structure.
- Identifier les différents types de textes.
- Identifier les genres narratifs.
- Identifier le registre dominant d'un texte (ironique, polémique, tragique...).
- Lire et comprendre une œuvre entière.
- Comprendre des extraits de presse.
- Comprendre des textes poétiques.

Écrire :

- Rédiger un texte narratif complet.
- Produire un texte où l'on parle de soi.
- Ébaucher des textes argumentatifs .

Comme pour le cycle 1, 2, 3, on trouvera en annexe à ce document les outils de la langue devant être maîtrisés en 4 – 5.

En 5^{ème} :

Ecouter :

- Comprendre un discours long produit par des locuteurs moins familiers à l'élève.
- Comprendre de manière nuancée des messages tirés de supports variés (émission de radio, chanson, reportage).
- Comprendre un discours complexe portant sur un sujet d'ordre général.
- Suivre le déroulement d'un débat et le compte rendu d'un événement.
- Exprimer une opinion pertinente sur un film projeté.

Parler :

On continuera à favoriser la prise de parole autonome et motivée des élèves et à les inciter à défendre clairement leur point de vue. On mettra aussi l'accent sur les compétences suivantes :

- Lire de manière expressive un texte à haute voix.
- Exprimer et justifier ses émotions, ses sensations et sentiments.
- Percevoir les nuances d'un discours et réagir en formulant son point de vue.
- Faire une présentation orale à partir de textes documentaires.
- Faire un compte rendu bref à partir d'une prise de notes.

Lire :

- Repérer les idées principales de tout type de texte, en mettant l'accent sur le texte argumentatif.
- Saisir la visée du texte et en retrouver la structure.
- Saisir l'implicite, les sous-entendus.
- Identifier le registre dominant d'un texte (ironique, polémique, tragique ...).
- Lire et comprendre une œuvre intégrale plus complexe.
- Comprendre des extraits de presse de type argumentatif.

Ecrire :

- Résumer un texte argumentatif simple.
- Produire une argumentation structurée.
- Rédiger une synthèse à partir de différents supports.

Cycle 6 – 7

Dans ce cycle les contenus seront listés en fonction des compétences à acquérir pour chacun des domaines « Écouter », « Parler », « Lire » et « Écrire ». Les outils de la langue à maîtriser sont listés en annexe1.

Écouter - Parler:

- Participer à une conversation d'un niveau de langue soutenu
- S'adapter au registre de langue proposé
- Savoir argumenter, réfuter, convaincre

Lire :

- Comprendre des textes variés issus de supports divers
- Lire cursivement des œuvres entières
- Lire et analyser des œuvres littéraires, en particulier les œuvres du programme annuel.

Écrire:

- Produire un texte argumentatif en respectant la structure « introduction, développement, conclusion »
- Produire un texte narratif en respectant les consignes données (temps, personne, ton, niveau de langue...)
- Réaliser les activités liées aux œuvres du programme

Chapitre 3 : Méthodes d'enseignement en classe

Dans ce chapitre seront exposés les méthodes, les supports et les activités de classe susceptibles de faire acquérir les compétences listées aux chapitres 1 et 2.

3.1. Pratiques générales:

- On visera à varier les supports didactiques (par exemple, en utilisant les TICE).
- On diversifiera les activités de classe, tant à l'écrit qu'à l'oral (exposés, travaux de groupe, jeux de rôle, récitation, mise en scène de textes théâtraux ...)
- On aidera les élèves à être plus autonomes
- On favorisera, dans la mesure du possible, l'ouverture vers l'extérieur (voyages scolaires, échanges, visites de musées, invitation d'auteurs en classe, exposition, projection de films...)
- Soutien et rattrapage : La pédagogie sera différenciée dans la mesure du possible. Dans les classes où ces cours existent, le professeur veillera à choisir judicieusement les élèves qui suivront les cours de soutien et de rattrapage. Il conviendra de faire évoluer les pratiques en fonction du cursus.

3.2. Activités de classe :

Il importe, particulièrement en langue 2, que les lectures soient nombreuses, qu'elles portent sur des supports diversifiés, et que les activités soient variées.

3.2.1. Rythme et quantité des activités :

a. des lectures :

- 1^{ère}/2^{ème}/3^{ème} :** Il convient d'étudier 2 œuvres minimum. On proposera une liste d'une dizaine d'œuvres avec l'obligation d'en lire une intégralement avec évaluation en fin d'année
- 4^{ème}/5^{ème} :** Il convient d'étudier deux œuvres minimum. On proposera une liste d'une dizaine d'œuvres avec l'obligation d'en lire une intégralement avec évaluation en fin d'année.
- 6^{ème}/7^{ème} :** Outre les deux œuvres imposées, deux groupements de textes, composés chacun de quatre textes au maximum, seront proposés en complément des œuvres au programme. Selon le niveau des élèves, une lecture cursive peut être ajoutée.

N.B. La proposition d'une liste d'une douzaine d'œuvres permet de faire lire davantage si le niveau des élèves s'y prête. L'indication proposée est celle d'une quantité minimale.

b. des devoirs :

- Compte tenu de la diversité des règles en vigueur dans les Écoles européennes, il convient de fixer un nombre minimum de productions écrites pour équilibrer les pratiques. Il faut rappeler que ces productions peuvent être de courts travaux, surtout dans le cycle 1 – 3, et que les travaux plus

- Le travail à la maison est un complément indispensable et obligatoire du travail en classe. Il convient de le proposer de façon régulière mais raisonnablement équilibrée.

En 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} : Une douzaine de productions écrites, en classe ou à la maison.

*N.B. Une douzaine de travaux représente un minimum obligatoire. On peut en proposer plus mais il ne faut pas oublier que la **quantité** n'est pas nécessairement garante d'un travail de **qualité**.*

En 4^{ème}, 5^{ème} : Le nombre des devoirs reste le même mais les travaux seront plus longs, plus approfondis. L'alternance entre écriture narrative et écriture argumentative devient prioritaire.

En 6^{ème}, 7^{ème} : Les épreuves écrites liées au bac pourront être proposées soit de façon fragmentaire (réponses à des questions, plans de commentaires ou plans d'essais) ou de façon complète selon une alternance raisonnable.

3.3. Pratiques :

Cycle 1, 2, 3

Ecouter :

On diversifiera les supports :

- dessins animés,
- documentaires,
- chansons,
- extraits courts de films

Parler :

On favorisera les échanges dans la classe, la formulation de questions-réponses, en recourant notamment aux exercices suivants : jeux de rôles, récitations expressives, narrations simples, petits exposés pour présenter un sujet ou résumer une lecture.

Lire :

Au cours des trois années de ce cycle on encouragera des pratiques de lecture simples et variées :

- Initiation à l'usage des dictionnaires
- Lecture silencieuse d'un texte, suivie de questions de compréhension, d'activités de repérage et de réemploi de structures
- Lecture à haute voix, lecture expressive
- Lecture d'œuvres complètes simples et courtes (adaptées au niveau de la classe)

En 1^{ère}, la lecture s'appuie essentiellement sur le manuel de FLE mais on initie progressivement les élèves à aborder des textes brefs : poèmes, récits, contes adaptés. En fonction du niveau de la classe, on lira des œuvres complètes d'un niveau simple.

En 2^{ème}, tout en poursuivant la lecture sur le manuel de FLE, on introduira peu à peu des documents authentiques (publicités, articles de presse junior, BD) qui permettront une ouverture sur le monde francophone. On généralisera la lecture guidée d'ouvrages complets et courts.

En 3^{ème}, le français langue II devient langue de travail pour les Sciences humaines. On fera donc travailler régulièrement les élèves sur des documents authentiques (presse, cartes, tableaux...) Le travail de lecture se poursuivra sur un manuel de FLE et on lira également une nouvelle ou un roman contemporain en français facile, si le niveau le permet.

Au cours du cycle les divers modes de lecture seront pratiqués progressivement :

- questionnaires de lecture
- lecture détaillée de courts extraits
- lecture d'œuvres complètes
- étude de fragments cinématographiques

Écrire :

Au cours de ces trois années on pratiquera des exercices variés :

- textes à trous, et mots croisés,
- narrations courtes
- Réalisation d'un portrait physique, d'une description, d'une lettre, d'un dialogue simple, de courts poèmes

Cycle 4 – 5

En classe de 4ème :

Écouter :

Même activité diversifiée. (Émissions de radio ou de télévision, flashes d'information, interviews, reportages, extraits de films)

Parler:

- Jeux de rôles
- Mise en scène (textes théâtraux)
- Compte rendu oral sur des supports variés : œuvres de fiction, littéraires ou cinématographiques, textes documentaires

Lire:

- Le choix des supports doit permettre d'identifier :
 - La typologie d'un texte (narratif, descriptif, informatif, explicatif).
 - Le genre (roman, nouvelle, poésie, théâtre)
 - Les principaux registres
- La classe de quatrième permet d'introduire de manière progressive et adaptée les textes argumentatifs
- On ne peut se limiter à des textes littéraires : il faut poursuivre l'étude des textes documentaires
- Dans la perspective d'une initiation à l'argumentation, on pourra donner à lire des extraits de presse sur des sujets d'actualité ou sur des problèmes de société auxquels les élèves sont sensibles.

- L'enseignement devra permettre une ouverture sur d'autres disciplines artistiques

Ecrire :

On poursuivra les activités de la classe de 3ème (voir plus haut)

En 4ème,

- Productions plus complexes (suites de textes, réécriture)
- Initier à la prise de notes (en guidant les élèves)

En 5ème :

- Composer un portrait psychologique
- Rédiger un article de presse en exprimant une émotion.

En 4ème et en 5ème la rédaction d'un journal hebdomadaire peut apparaître comme une activité profitable.

Ecouter :

- Travail sur les mêmes types de supports plus longs et plus complexes
- Films adaptés ou non d'œuvres étudiées en classe

Parler:

- Compte rendu oral sur des supports variés (œuvres de fiction, littéraires ou cinématographiques, textes documentaires)
- Mise en scène (textes théâtraux)

Lire :

- Dans la perspective de l'initiation à l'argumentation, on donnera à lire des articles de journaux sur des sujets d'actualité et/ou des problèmes de société
- Les mêmes activités de type littéraire (typologie des textes, genres, registres) seront approfondies. (Se reporter Page 10 Lire en 4ème).

Ecrire :

- Poursuivre l'activité de prise de notes en faisant acquérir une certaine autonomie
- Réalisation de textes argumentatifs (essais) et rédaction de plans (introduction, conclusion, exemples)

Cycle 6 -7 :

Le cycle 6 – 7 mène plus directement aux épreuves écrites et orales du baccalauréat. La notion de maîtrise dans la réalisation des exercices devient la priorité.

Ecouter - Parler:

- Lire un texte de façon expressive
- Participer activement et de façon structurée à un dialogue, un débat...
- Présenter une synthèse orale de reportage ou de documentaire sous forme d'un compte rendu
- Commenter un texte de façon organisée et prendre en compte sa dimension littéraire

Lire:

- L'étude de textes non littéraires (informatifs, argumentatifs,) doit être poursuivie
- On combinera une approche globale des genres littéraires (roman, théâtre, poésie) et une approche plus spécifique selon les œuvres au programme
- On affinera l'analyse d'images (photos, films, publicités...)

Écrire:

- Maîtriser la prise de notes
- Assurer la compréhension littérale d'un texte et soutenir une interprétation personnelle
- Réaliser un développement organisé (essai) prenant éventuellement en compte la dimension littéraire d'un texte.

Chapitre 4 : Evaluation

4.1 Principes généraux

L'évaluation peut être formative ou sommative.

L'évaluation formative est un processus continu. Son objet est de fournir des informations sur les acquis de l'élève et, ce faisant, de l'aider à progresser. Tant auprès des élèves que des parents et de l'école, elle joue un rôle considérable en matière d'orientation et de suivi. Ce type d'évaluation, qui ne doit pas revêtir le caractère d'une sanction, ne se traduit pas nécessairement par l'octroi d'une note chiffrée. En s'attachant à la performance et non pas à la personne, elle incite les élèves à s'engager dans une autoévaluation et les encourage à améliorer leurs performances. Pour les professeurs, une évaluation ainsi comprise leur permet de faire le point sur les objectifs, les méthodes et les résultats de leur enseignement.

L'évaluation sommative dresse un état précis et chiffré des savoirs et des savoir-faire acquis par l'élève à un moment donné du temps.

Il conviendra dans tous les cas d'observer les principes suivants :

- Les performances doivent être évaluées par rapport aux objectifs tels que définis dans les programmes. Elles correspondent aux savoirs et aux savoir-faire qui s'y trouvent mentionnés.
- L'évaluation porte sur ce qui a été étudié en classe.
- Tous les types de travaux accomplis par l'élève en classe sont susceptibles d'une évaluation : contributions orales et écrites, compositions écrites, travaux pratiques.
- Les élèves doivent savoir les efforts qu'il convient de fournir et les critères qu'il convient de respecter pour atteindre à tel ou tel niveau.
- Les élèves devraient pouvoir comparer leurs performances avec celles d'autres élèves, dans la même section ou dans d'autres sections, ce qui implique une coordination entre les professeurs de la même section ou de sections différentes.

4.2. Évaluation des différents travaux

On sait l'importance des notes dans le cadre du cursus européen et du baccalauréat européen. Dans le cadre européen l'harmonisation de la notation est un enjeu à ne pas négliger.

Dans les classes 1, 2, 3

Comme le stipule le Règlement général des Écoles européennes, la note trimestrielle ou semestrielle ainsi que la note finale sont le reflet de tous les résultats et observations dont dispose le professeur.

Dans le cycle 1, 2, 3, elle prendra en compte l'écrit et l'oral pour former une note.

L'évaluation prendra différentes formes :

- Une évaluation en début d'année selon les niveaux requis afin d'organiser les cours de soutien ou de rattrapage (intégration des nouveaux élèves)
- Des évaluations formatives
- Des évaluations sommatives

Le professeur évaluera régulièrement les capacités de l'élève à l'écrit et à l'oral avec :

- Des travaux à la maison
- La tenue du cahier
- Les prises de notes
- Des exposés.

Il initiera l'élève à l'auto - évaluation : autocorrection par exemple. (Utilisation éventuelle du Portefolio)

Dans les classes 4 à 7

Conformément au Règlement des Écoles européennes la note semestrielle comporte deux composantes ;

- La note A : elle est le reflet de tous les résultats et observations dont dispose le professeur.
- La note B : elle correspond aux notes obtenues lors des compositions, travaux de contrôle et épreuves écrites.

Dans les classes 4 et 5

Conformément au Règlement de Ecoles européennes, une note A prendra en compte écrit et oral (travail en classe et à la maison) et une note B prendra en compte les tests longs et les examens.

Dans ce cycle l'évaluation prendra différentes formes :

- une évaluation initiale qui permettra d'organiser les groupes de remédiation
- des évaluations formatives
- des évaluations sommatives

On encouragera le travail d'autoévaluation commencé dans le cycle précédent : auto - correction.

En outre le professeur évaluera les capacités de l'élève à l'écrit et à l'oral avec :

- des travaux à la maison,
- la tenue du cahier et la prise de notes,
- les exposés.

Dans les classes 6 et de 7

Tous les exercices donneront lieu à une évaluation (appréciation informelle du professeur ou de la classe), mais seuls feront l'objet d'une notation chiffrée les exercices individuels (exposés, compte rendus, explications de textes, etc.).

La préparation de l'épreuve du baccalauréat sera l'occasion de passations orales individuelles fréquentes au cours de l'année, surtout en 7^{ème}.

On pourra prendre en compte les critères suivants :

- expression orale :
 - aisance et correction de l'expression
 - rigueur de la compréhension et expression d'une sensibilité dans le commentaire du texte proposé à l'oral
- compréhension et expression écrite :
 - maîtrise de la langue écrite
 - cohérence du propos

En 6^{ème} :

La note A prendra en compte l'écrit et l'oral (travail en classe et à la maison) et la note B prendra en compte les examens.

En 7^{ème} :

Le Règlement d'application du baccalauréat règle les modalités d'évaluation

Concordance entre le Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen (article 4.1) et les programmes de différentes matières des 6^{ème} et 7^{ème} années (2009-D-28-fr-1)

« Les épreuves porteront en principe sur le programme de 7^{ème} année, tout en faisant appel aux connaissances antérieurement acquises, notamment en 6^{ème} année. »

4.3.. Grille harmonisée

Dans un souci d'harmonisation entre les sections linguistiques, le Règlement Général des Ecoles européennes impose un tableau de concordance entre les appréciations détaillées du travail à attribuer

Appréciations	Notes
La performance correspond aux exigences de la matière et du sujet de façon particulièrement adéquate. La note 10 n'indique pas que la performance de l'élève est totalement exempte d'erreurs mais elle correspond à une performance à tous égards exceptionnelle.	9 - 10
La performance correspond pleinement aux exigences de la matière et du sujet	8 – 8,9
La performance correspond globalement aux exigences de la matière et du sujet.	7 – 7,9
La performance, quoique dénotant sans doute des insuffisances, correspond encore dans l'ensemble aux exigences de la matière et du sujet.	6 – 6,9
La performance ne correspond pas aux exigences de la matière et du sujet mais montre que les connaissances de base indispensables existent et qu'on pourra remédier aux déficiences dans des délais relativement rapprochés.	4 – 5,9
La performance ne correspond pas aux exigences de la matière et du sujet les connaissances de base étant si lacunaires qu'on ne pourra remédier aux déficiences que dans des délais relativement éloignés	2 – 3,9
La performance ne correspond pas aux exigences de la matière et du sujet les connaissances de base étant si lacunaires qu'on ne pourra remédier aux déficiences que dans des délais non prévisibles	1 – 1,9
L'appréciation sera attribuée dans le cas d'une copie blanche ou inacceptable, d'une absence de réponse ou de réalisation pratique ou de fraude.	0

Annexe 1

Acquis grammaticaux

Les acquis grammaticaux en L2 devront permettre aux élèves de mettre en oeuvre d'une manière progressive les quatre capacités définies par le cadre européen commun de référence pour les langues :

- Compréhension orale
- Compréhension écrite
- Expression orale (interaction orale et expression individuelle)
- Expression écrite

La liste suivante tient compte des acquis aux charnières des cycles car l'acquisition peut se faire à des rythmes différents

A l'entrée en 1^{ère} L2, l'élève est capable de comprendre et d'utiliser à l'écrit et à l'oral des mots et des expressions de registre courant, des structures grammaticales simples lui permettant de se présenter, de présenter son environnement, de formuler une demande simple et de participer à des situations de la vie courante.

Pour cela il aura acquis les notions grammaticales suivantes :

- Le présent de l'indicatif des auxiliaires, des verbes du 1^{er} groupe et quelques verbes irréguliers (faire, prendre, pouvoir, devoir)
- La négation
- La tournure présentative
- L'interrogation directe
- Les pronoms personnels sujets
- Les articles indéfinis et définis
- Le genre et le nombre des noms et des adjectifs courants

Le lexique sera systématiquement enrichi en fonction des diverses activités de classe portant sur les domaines suivants : la famille, les métiers, la situation dans l'espace, l'heure, les nombres, le corps.

En fin de 1^{ère} L2 l'élève aura consolidé les acquis des classes du primaire et sera capable : de décrire en termes simples des personnes et des lieux familiers, de lire des textes courts très simples (prospectus , horaires, menus, lettres courtes, affiches , annonces , chansons), d'échanger des informations simples sur des sujets familiers, d'écrire des notes et messages personnels simples et courts, d'exprimer un souhait.

Il aura acquis pour cela les notions grammaticales suivantes :

- Le présent de l'indicatif des auxiliaires, des verbes du 1^{er} groupe et quelques verbes irréguliers (faire, prendre, pouvoir, devoir, falloir suivis de l'infinitif)
- L'impératif
- Les temps simples et composés des verbes : Imparfait, futur proche, passé composé (choix de l'auxiliaire)
- La négation et particulièrement dans les temps composés
- L'interrogation directe
- Les pronoms personnels sujets, compléments (en insistant particulièrement sur leur place dans la phrase), les pronoms toniques, les pronoms y / en

- Le genre et le nombre : noms et adjectifs courants (*consolidation du primaire*)
 - Les articles définis, indéfinis et partitifs (l'expression de la quantité), les démonstratifs, les possessifs
 - Les prépositions : consolidation et enrichissement
- Les pronoms relatifs (qui, que, où)

Le lexique sera systématiquement enrichi en fonction des diverses activités de classe portant sur les domaines suivants : le travail et les loisirs, les sentiments, le caractère et le comportement, les animaux et la nature, la ville et la campagne...

En fin de 3^{ème} L2, l'élève est capable de comprendre des messages simples sur des sujets familiers (radio, télévision, lettres), de prendre part à une conversation de la vie quotidienne (travail, loisirs, voyages...), de raconter à l'oral et à l'écrit des histoires et des expériences personnelles.

Il aura acquis pour cela les notions grammaticales suivantes :

- Emploi et valeurs des temps simples et composés de l'indicatif
- Accord du participe passé
- Futur simple et futur antérieur
- Conditionnel présent
- Gérondif et participe présent
- Subjonctif présent
- Tournure passive et active
- Discours rapporté
- Concordance des temps
- Construction des verbes avec deux pronoms
- Les liens logiques (cause, conséquence, but, opposition, hypothèse, comparaison)
- Les pronoms relatifs. Cet outil grammatical sera enseigné avec discernement, notamment les relatifs composés.

Le lexique sera systématiquement enrichi en fonction des diverses activités de la classe portant sur la défense d'un point de vue, l'expression de l'incertitude et du doute, les valeurs, les croyances, les comportements et les émotions, les média.

En fin de 5^{ème} L2, l'élève est capable de comprendre des conférences et des discours assez longs, de suivre une argumentation et de suivre des films, des émissions en langue standard, de lire des textes documentaires sur des questions contemporaines et des textes littéraires. Il est capable de s'exprimer de façon claire sur une grande gamme de sujets et de développer un point de vue. Il est à même d'écrire des textes clairs et structurés.

Il aura acquis pour cela les notions grammaticales suivantes :

- Consolidation du travail sur les temps de l'indicatif : on insistera sur la valeur des temps dans le récit au passé (futur antérieur, passé simple, plus-que-parfait et concordance des temps)
- Accords particuliers du participe passé
- Valeur et emplois du subjonctif
- La tournure impersonnelle (il me semble, il est évident que...)
- Discours direct / indirect/ indirect libre

- Consolidation du travail sur les liens logiques (en particulier dans la phrase complexe)
- Consolidation du travail sur les pronoms relatifs (l'usage de « dont »)
- Emploi du double pronom (je le lui donne)

On veillera à la diversification des outils lexicaux : travail sur les registres de langue, sur l'acquisition de quelques notions du vocabulaire de l'analyse littéraire ou de l'analyse de l'image.

En 6^{ème} et 7^{ème}L2, les acquis grammaticaux et lexicaux feront l'objet d'une éventuelle remédiation selon le niveau de la classe, et d'un enrichissement dans la perspective des épreuves écrites et orales du baccalauréat.

Annexe 2

Méthodes de FLE et Manuels

Les méthodes :

Le professeur jugera de l'utilisation qu'il fait de la méthode de Français langue étrangère adaptée à son groupe. L'utilisation d'une méthode s'impose plus spécifiquement pour les primo-arrivants, les SWALS, et les élèves en difficulté, dans les cours de soutien et de rattrapage. Parmi les méthodes on peut suggérer, à l'heure actuelle, certains titres parmi lesquels Panorama, Bravo, Junior, Ado, Tempo, Campus... Ces méthodes, qui n'ont pas été conçues pour un public de jeunes des Ecoles européennes, devront être utilisées avec discernement et complétées par d'autres supports.

On ne privilégiera pas, pour la classe de Français Langue 2, l'utilisation d'une méthode mais on veillera à harmoniser au sein d'une même école l'usage d'un outil grammatical commun.

Les manuels usuels:

- Un dictionnaire unilingue, à faire acquérir entre la 1^{ère} et la 3^{ème} secondaire.
- Un manuel de conjugaison (ex : Larousse, Bescherelle), à faire acquérir dès la 1^{ère} secondaire.

Ces usuels seront utilisés de façon ponctuelle en cours, mais seront consultés régulièrement lors des travaux à domicile.

Les autres manuels :

Le cours peut s'appuyer sur les manuels suivants :

- **Grammaire progressive du français** (3 niveaux répartis de la 1^{ère} à la 5^{ème}), Clé international
- **Exercices communicatifs de la grammaire progressive du français** (3 niveaux, de la 1^{ère} à la 3^{ème}) Clé International
- **Vocabulaire progressif du français**, Clé International. (niveau débutant pour les classes de soutien et de rattrapage, niveau intermédiaire pour les classes de 1^{ère} et de 2^{ème}, niveau avancé pour les classes de 3^{ème} et 4^{ème})
- **Littérature progressive du français**, Clé International. Cette méthode, composée de 3 niveaux pourra être utilisée ponctuellement par le professeur selon les besoins et le niveau de sa classe.

Annexe 3

PROPOSITIONS DE LECTURE POUR LES ELEVES DE LANGUE 2

1. Approche des textes littéraires : Perspectives et objets d'étude

La lecture des textes littéraires, à partir de la classe de 5^{ème}, suppose des connaissances spécifiquement littéraires.

L'étude des œuvres au programme doit être envisagée de manière à permettre leur mise en relation avec une problématique liée aux genres, aux registres, à l'histoire littéraire, aux mouvements culturels et artistiques..., à travers la lecture d'œuvres complémentaires (groupements de textes et/ou lectures cursives), chaque professeur gardant la liberté du choix des éléments du corpus.

Les objets d'étude regroupent en les formalisant les connaissances relatives à l'étude des œuvres littéraires. Les contenus de ces objets d'étude ont été appréhendés progressivement et de façon plus ou moins formalisée dans les classes précédentes

Ils sont dépendants des œuvres choisies chaque année.

On retiendra :

- La notion de mouvements culturels et littéraires, du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle (selon les œuvres étudiées. L'histoire littéraire et culturelle **ne doit pas** faire l'objet d'un cours systématique et exhaustif).
- La notion de genre :
 - le narratif : son étude fait saisir aux élèves la variété des formes qu'il peut prendre (roman, nouvelle, conte, etc.) en fonction des époques.
 - la poésie : son étude fait saisir aux élèves la spécificité du langage poétique, permet de situer l'œuvre dans un mouvement littéraire, de faire discerner les continuités et les évolutions dans les conceptions de la poésie.
 - le théâtre : Son étude fait saisir aux élèves les propriétés de la comédie, de la tragédie et du drame ainsi que les évolutions du genre. Elle permet de saisir les qualités de la création théâtrale, à la fois texte et spectacle.
 - la littérature d'idées : cette étude pourra porter sur des textes aussi variés que l'essai, la lettre ouverte, le dialogue d'idées, l'apologue, autour de problématiques telles que :
 - littérature et tolérance
 - littérature et utopie
 - littérature et réflexion sur l'égalité
 - conceptions de la littérature (arts poétiques, professions de foi, préfaces, manifestes, etc.)
 - l'épistolaire : l'étude de ce genre permet de faire percevoir la diversité des formes de la correspondance ainsi que leurs fonctions esthétiques et argumentatives.
- Les registres :

Au cours des 6^{ème} et 7^{ème} années, on abordera les principaux registres en partant de ce qui est le plus manifeste – l'association d'un registre avec un genre et une forme d'expression – pour aller progressivement vers le plus complexe. On sera amené, selon les œuvres du programme à rencontrer les registres tragique, comique, épédictique (admiration ou blâme), épique, fantastique, didactique, lyrique (et élégiaque), polémique, satirique (et ironique), pathétique, et délibératif.

2. Proposition d'œuvres à lire :

Légende :

☉ facile

☉ ☉ intermédiaire

☉ ☉ ☉ d'accès plus difficile

► En fonction du niveau des élèves, dans certaines écoles, les œuvres pourront être étudiées dans le niveau supérieur.

- Les professeurs choisiront d'étudier, dans la mesure du possible, des œuvres variées, en genre et en difficulté. Ces œuvres pourront, bien sûr, se prolonger par l'étude d'un groupement de textes.

CYCLE 1 A 3 :

• Première année :

- Textes narratifs :

- Contes

Contes, Perrault (lecture facile) ☉

Petits contes nègres pour les enfants des blancs, Cendrars ☉ ☉

La Sorcière de la rue Mouffetard, Gripari ☉ ☉

Contes pour enfants pas sages, Prévert ☉ ☉

Contes, Perrault (version originale) ☉ ☉ ☉

- récits d'aventures

Le Chiot-garou, Wilson ☉

Kamo, l'idée du siècle, Pennac ☉ ☉

Kamo, l'agence Babel, Pennac ☉ ☉ ☉ ►

- récits policiers

La Villa d'en face, Boileau Narcejac ☉

Langue de chat, Blanc ☉ ☉

Un chien dans un jeu de quilles, Lemain ☉ ☉

Enquête au collège, Arrou-Vignod ☉ ☉ ☉

- humour

Le Petit Nicolas, Goscinny / Sempé ☉

Un gentil petit diable, Gripari ☉

L'omelette au sucre, Arrou-Vignod ☉ ☉

Journal d'un chat assassin, Fine ☉ ☉

- Textes poétiques :

Paroles, Prévert ☉ / ☉ ☉ / ☉ ☉ ☉ selon le poème choisi

Fables (La Fontaine, Esope) ☉ / ☉ ☉ / ☉ ☉ ☉

- Théâtre :

Saynètes

- *Conversation*, Tardieu ☉

- **Textes documentaires et journalistiques variés : *Okapi, Je bouquine***

• Deuxième année :

- Textes narratifs :

- récits historiques :
 - *La Fiancée du Nil*, Jacq ☹ ☹
 - *L'affaire Caius*, Winterfeld ☹ ☹
 - *Les Pilleurs de Sarcophage*, Weulersse ☹ ☹ ☹
- récits de vie
 - *Léo des villes, Léo des champs*, Arrou-Vignod ☹ ☹
 - *Mon bel oranger*, Vasconcelos ☹ ☹ ☹
- récits fantastiques :
 - *Les Chats*, Delval ☹
 - *L'île du crâne*, Horowitz ☹ ☹
- récits policiers :
 - *Six colonnes à la une*, Gamana ☹
 - *Le Professeur a disparu*, Arrou-Vignod ☹ ☹
 - *Double meurtre à l'abbaye*, Mirande ☹ ☹
- récits d'aventure :
 - *Deux ans de vacances* (lecture facile), Verne ☹
 - *Le Faucon déniché*, Noguès ☹ ☹
 - *J'irai dormir au fond du puits*, Gudule ☹ ☹ ☹

- Poésie :

- Auteurs conseillés : Desnos, Prévert, Supervielle, Queneau, Tardieu ...
- *Fables*, La Fontaine (choix de fables)

- Théâtre

- *Finissez vos phrases*, Tardieu, ☹
- *Le bel enfant*, Prévert ☹ ☹
- *Le gobe-Douille*, Dubillard ☹ ☹

- **Textes documentaires et journalistiques variés :** *Je bouquine, Le Journal des enfants, Les clefs de l'actualité junior*

● Troisième année :

- Textes narratifs :

- Contes :
 - *Premiers pas de l'univers*, Supervielle ☹ ☹ ☹ ►
- récits historiques :
 - *Louison et Monsieur Molière*, Helgerson ☹
 - *Anyà*, Morpurgo ☹ ☹
 - *Les Orangers de Versailles*, Pietri ☹ ☹
 - *Complot à Versailles*, Jay ☹ ☹ ☹
 - *Meurtre au Palais Royal*, Pineau ☹ ☹ ☹
- récits fantastiques :
 - *La maison aux cinquante deux portes*, Brisou-Pellen ☹ ☹ ☹
- récits policiers :
 - *Les « Sans-Atout »*, Boileau-Narcejac ☹
 - *Le Mystère de la chambre jaune*, Leroux ☹ ☹ ☹
- récits d'aventures :
 - *La chienne tempête*, Clavel ☹
 - *Vingt mille lieues sous les mers* (version abrégée), Verne ☹ ☹
 - *Cheval de guerre*, Morpurgo ☹ ☹ ☹
- récits de vie :

- *Samira des Quatre-Routes*, Benameur ☺
- *La Vie devant soi*, Ajar ☺ ☺ ☺ ▶
- *Deux graines de cacao*, Brisou-Pellen
- *L'autre*, Chédid ☺ ☺ ☺ ▶

- **Poésie** : poèmes du 20^{ème} d'accès facile.
- **Auteurs conseillés** : Desnos, Eluard, Prévert, Supervielle, Queneau, Tardieu ...
- *Après vous monsieur de la Fontaine*, Gudule ☺ ☺ ☺

- **Textes documentaires et journalistiques variés** : *Je bouquine*, *Les clefs de l'actualité*, *Sciences et Vie junior*

● Quatrième année :

- Textes narratifs :

- récits policiers :
 - *Maigret tend un piège*, Simenon ☺
 - *Dix récits policiers*, Boileau Narcejac ☺ ☺
 - *Cyrano de Bergerac*, Rostand ☺ ☺ ▶
 - *Le Collier de la Reine*, Dumas ☺ ☺ ▶
 - *Le Parfum de la dame en noir*, Leroux ☺ ☺ ☺ ▶
 - *Le Mystère de la chambre jaune* (Leblanc) ☺ ☺ ☺ ▶

- récits fantastiques :
 - *L'Envol*, Delerm ☺

- récits de vie, société :
 - *La Passante*, Pelot ☺
 - *La grande vie*, Le Clézio ☺
 - *Tout contre Léo*, Honoré ☺ ☺
 - *La Vie à reculons*, Gudule ☺ ☺
 - *L'Horloger d'Everton*, Simenon ☺ ☺

- Nouvelles :

Auteurs conseillés : Maupassant, Tournier

- Théâtre :

Extraits, Molière, Labiche

- **Textes documentaires et journalistiques variés** : *Phosphore*, *Sciences et vie junior*, *Planète Jeunes*.

● Cinquième année :

- Textes narratifs :

- récits de vie, société :
 - Le coup de lune*, Simenon ☺
 - Un sac de billes*, Joffo ☺ (+ film)
 - Un Aller simple*, Van Cauwelaert ☺ ☺ (+ film)
 - L'Etudiant étranger*, Labro ☺ ☺ ☺ ▶ (+ film)

- récits fantastiques :
 - Le Passe Muraille*, Aymé ☺ ☺
 - Ravage*, Barjavel ☺ ☺

- récits d'aventures :

Premier de cordée, Frison-Roche ☺ ☺

La Moisson d'hiver, Brussolo ☺ ☺ ☺

Balzac et la petite tailleuse chinoise, Dai Sijie ☺ ☺ ☺ (+ film)

- récits policiers :

- *A celle qui n'était plus*, Boileau-Narcejac (+ film de Clouzot)

- *Maléfices*, Boileau-Narcejac ☺ ☺

- *Le Chien jaune*, Simenon ☺ ☺

- *Les Ombres du jardin*, Brussolo ☺ ☺ ☺

- nouvelles :

Auteurs conseillés : Fournel (*Les Grosses rêveuses*, *Besoin de vélo*), Gavalda (*J'aimerais que quelqu'un m'attende quelque part*), Maupassant, Zola (*La Mort d'Olivier Bécaille*)

- Théâtre :

- **Œuvres théâtrales et adaptations cinématographiques :**

- *La Fausse suivante* (Jacquot)

- *Beaucoup de bruit pour rien* (Branagh)

Auteurs conseillés (sous forme d'extraits) : Molière, Cocteau, Labiche, Anouilh, Feydeau, Courteline, Ionesco, Giraudoux ...

- Films autour du théâtre:

- *L'Esquive* (Kechiche)

- *Molière* (Mnouchkine)

- Textes documentaires et journalistiques variés : *Phosphore*, *Planète 2*, *Courrier de l'Unesco*, *Le Monde 2*, *Virgule*

- Poésie :

Initiation aux œuvres patrimoniales : Hugo, Baudelaire, Rimbaud, Apollinaire